



CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE
Syndicat mixte

Conseil Syndical
Session du 24 juin 2026

Le vingt-quatre juin deux mille vingt-six, le Conseil Syndical de Chambéry-Grand Lac économie s'est réuni sous la présidence de Luc BERTHOUD, Président. La séance a été publique.

Etaient présents : Jimmy BAABAA - Luc BERTHOUD - Vincent BOULNOIS - Florence BOURGEOIS - Anne CHATILLON - Gérard CLERC - Lionel DARBON - Eric DELHOMMEAU - Julien DONZEL - Isabelle DUNOD - Jean-Paul FAURE - Carole FLENET - Nathalie FONTAINE - Thomas JAUSOIN - Nicolas MERCAT - Yves MERCIER - Pascal MITHIEUX - Marie-Pierre MONTORO-SADOUX - Nathalie SCHMITT - Brigitte TOUGNE-PICAZO - André VERDU - Florian MAITRE -

Excusés : Grégory BASIN - Aloïs CHASSOT - Jean-Marc DRIVET – Sylvaine FLEURIAU - - Cécile MERIGUET – Franck MORAT - Thierry REPENTIN -

Pouvoirs : Olivier ROGNARD à Marie-Pierre MONTORO-SADOUX

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 22

Secrétaire de séance : Jimmy BAABAA

Assistaient également à la séance : Patrice BLANCHOZ - Régis DORMOY – Thierry MAILLAND - Béatrice RUBEAU - Véronique VALLA -

Date de convocation : 18 juin 2026

Délibération N° C26-43

PARTENARIATS ECONOMIQUES
ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS POUR L'ANNEE 2026

Rapport au Conseil Syndical

Luc BERTHOUD, président rappelle que les subventions aux différentes structures concourent au dynamisme économique du territoire.

En soutenant les projets ou le fonctionnement des associations, Chambéry-Grand Lac économie vise trois enjeux majeurs :

1. Contribuer à développer un tissu économique dynamique et donc créateur d'emplois.

Les entreprises en création ou en développement ont besoin des collectivités pour trouver des espaces aménagés pour les accueillir mais aussi des structures de financement pour les accompagner dans leurs projets en complément des concours bancaires traditionnels.

Ces structures permettent aussi l'accompagnement individuel des chefs d'entreprise (parrainage) mais aussi l'intégration de ces derniers dans les réseaux économiques locaux.

L'association Savoie Mont Blanc Angels a pour vocation de développer un réseau d'investisseurs dont les objectifs principaux sont :

- De sensibiliser les investisseurs potentiels sur leur possibilité de participer au financement de projet d'entreprises innovantes,
- D'organiser la rencontre entre porteurs de projets et investisseurs potentiels,
- De participer au développement territorial en créant des outils favorisant la dynamique économique des territoires de la Savoie.

Ces investisseurs de proximité sont des personnes physiques qui apportent des financements aux porteurs de projet mais aussi du conseil et un accès à leurs réseaux.

L'association Réseau Entreprendre Savoie a pour objet d'apporter un soutien aux créateurs ou repreneurs d'entreprises mais intervient également dans la cadre de projet de développement. Il s'agit de dossiers pouvant créer un nombre d'emplois significatif.

L'association met en place :

- Un prêt d'honneur sans garantie ni intérêt, remboursable avec un différé (15 à 50 K€),
- Un accompagnement par un chef d'entreprise bénévole confirmé,
- Un soutien post-crédation et l'intégration dans différents réseaux.

La plateforme locale « Initiative Savoie Nivolet » est animée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Savoie sur la base d'un partenariat entre les 3 chambres consulaires de Savoie (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat et Chambre d'Agriculture) et les 2 collectivités locales (Communauté de communes Cœur de Savoie et Chambéry-Grand Lac économie).

L'objectif est de soutenir les créateurs et repreneurs d'entreprise. Elle apporte son soutien aux porteurs de projets sous la forme de prêts d'honneur, de suivis techniques personnalisés et de parrainages par des chefs d'entreprise expérimentés.

L'accélérateur Village by CA des Savoie est une initiative du Crédit Agricole au niveau national. C'est une volonté du Crédit Agricole d'accompagner et de se rapprocher du monde des start-up et des entreprises innovantes. Le Village by CA est dispositif d'accélération et d'hébergement de start-up.

Ce projet, pour Chambéry-Grand Lac économie, s'inscrit dans la continuité de l'incubateur de Savoie Technolac.

S'appuyant sur le réseau du Crédit Agricole, il permet d'élargir les capacités d'accompagnement offertes aux porteurs de projets avec une dimension notamment internationale.

C'est aussi un nouveau modèle économique qui favorise le partenariat public / privé.

Le dispositif est porté par la société coopérative d'intérêt collectif par actions simplifiée et à capital variable « Le Village By CA des Savoie » dont Chambéry-Grand Lac économie est actionnaire à hauteur de 5 %.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du Pôle Entrepreneurial créé en 2020. Le Pôle Entrepreneurial a pour ambition d'animer l'écosystème régional de l'incubation et de l'accélération de jeunes entreprises, notamment sur ses filières d'excellence, en répondant aux enjeux d'innovation, d'entrepreneuriat et de jeunesse.

L'association Solucir anime le réseau des acteurs locaux de l'économie circulaire dans le but de créer de la valeur économique et environnementale et de contribuer à l'émergence de filières.

A ce titre, elle organise de nombreux événements pour identifier et soutenir les solutions du territoire, en démocratisant les principes de « bon sens » de l'économie circulaire auprès du tissu économique local. Mardi 3 novembre à Chambéry, l'association organise la 2ème rencontre régionale du réemploi destinée à renforcer les démarches d'économie circulaire dans le secteur du bâtiment.

Environ 200 professionnels sont attendus : entreprises du bâtiment, maîtres d'ouvrages publics et privés, architectes, aménageurs, bailleurs, économistes...

2. Permettre la mise en place et le développement de filières économiques créatrices de richesses.

Le soutien apporté aux acteurs économiques du territoire présents dans différents secteurs porteurs comme les énergies intelligentes, le numérique, l'outdoor, le secteur de l'économie de la montagne ou de l'économie circulaire relève de la volonté stratégique de soutenir la dynamique des filières innovantes et créatrices d'emplois.

Ce soutien se traduit par un appui à différentes filières économiques :

- Le « numérique » :

Le numérique se positionne comme un point incontournable de l'économie actuelle et encore plus de celle de demain, facteur d'innovation, de créativité et d'attractivité pour un territoire. A ce titre, Chambéry-Grand Lac économie propose d'apporter son soutien à l'**association Digital Savoie** « French Tech in the Alps Chambéry » créée en janvier 2015 par des entrepreneurs, des dirigeants d'entreprises, des acteurs du développement économique (Savoie Mont Blanc Angels, Chambres consulaires...).

Les objectifs de l'association sont de fédérer et animer les initiatives et les projets « Tech et digitaux » de l'ensemble des acteurs économiques, de développer l'écosystème local et de porter la dynamique « French Tech » en Savoie et dans le sillon alpin.

- Les énergies intelligentes :

Depuis sa création, le parc d'activité Savoie Technolac a construit un modèle qui met en relation les entreprises, les établissements de formation et les laboratoires de recherche en s'appuyant notamment sur les filières d'excellence qui structurent le dynamisme et l'attractivité du territoire.

Avec le développement ou l'arrivée d'acteurs majeurs tels que CIH – EDF, Energy Pool, INES – CEA, ATAWAY, SERMA... la filière des « énergies intelligentes » est aujourd'hui au cœur de la stratégie de développement du territoire.

Dans ce cadre, Chambéry-Grand Lac économie propose d'apporter son soutien au **pôle de compétitivité de la transition énergétique « Tenerrdis »**. Il regroupe environ 280 adhérents pour faire émerger, développer et soutenir des solutions innovantes pour un monde bas carbone.

- Le « sports outdoor » :

Chambéry-Grand Lac économie souhaite soutenir la dynamique de la filière « outdoor » très présente sur le territoire.

Ce soutien passe notamment par un appui financier à l'**association Outdoor Sports Valley (OSV)**.

Les objectifs d'OSV sont de fédérer et promouvoir le secteur de l'industrie des sports outdoor particulièrement sur l'axe « Chamonix - Annecy - Aix-les-Bains - Chambéry - Grenoble ». Il s'agit de positionner ce territoire comme une capitale européenne de la filière « outdoor » et ainsi accueillir des entreprises nationales et étrangères en quête d'implantation.

Les enjeux d'incubation des jeunes entreprises de l'outdoor sont depuis peu au cœur de la stratégie de l'association.

Le savoir-faire en matière d'accompagnement à la création d'entreprises, développé localement depuis plus de 15 ans est de nature à amplifier les relations avec OSV en lien avec d'autres acteurs du territoire (cluster Montagne...).

- **Le pôle « montagne » :**

Selon les données du **Cluster Montagne**, près d'une cinquantaine entreprises de la filière sont implantées sur le territoire et près de la moitié sont adhérentes du cluster montagne.

Le Cluster, structuré en association, a comme but de promouvoir et d'accompagner l'ensemble des acteurs de la filière de l'aménagement de la montagne en fédérant les acteurs de l'aménagement et de l'équipement de la montagne, en participant au développement des sites touristiques et en positionnant les savoir-faire montagne français à l'international.

Dans le cadre de son plan stratégique, le Cluster souhaite participer et accompagner l'entrepreneuriat, le développement d'activités nouvelles, créatrices d'emplois, au sein de la filière.

Des actions d'accompagnements de la dynamique entrepreneuriale seront proposées, en lien avec l'incubateur Savoie Technolac.

Il est proposé d'affirmer le rôle et le positionnement du territoire dans le domaine de l'aménagement de la montagne par le versement d'une subvention.

3. Contribuer au développement des relations « enseignement supérieur – tissu économique local »

Pour favoriser le développement et l'attractivité du territoire, mieux répondre aux enjeux sociétaux et aux besoins des entreprises, le renforcement des partenariats entre l'enseignement supérieur et le monde de l'entreprise est un objectif très important pour les territoires.

Inscrits dans la loi depuis 2013, ces partenariats prennent des formes nouvelles :

- Accélérer la valorisation, le transfert de la recherche à destination des entreprises,
- Mieux intégrer l'entrepreneuriat et la formation à l'entreprise aux contenus des formations supérieures.

Dans ce cadre, Chambéry-Grand Lac économie apporte son soutien à différentes structures dont l'**association « Tour du monde au Manège »** qui organise, depuis plus de 20 ans, une manifestation en lien avec l'Université Savoie Mont-Blanc et la Ville de Chambéry.

Cet évènement, porté par une centaine d'étudiants étrangers, permet d'augmenter l'attractivité du territoire en particulier à l'international. L'évènement a lieu cette année le 28 mars 2026.

En conséquence, il est proposé d'allouer les subventions suivantes :

Structures	Versé en 2025	Proposé en 2026
Savoie Mont Blanc Angels	7 000 €	7 000 €
Réseau Entreprendre Savoie	9 000 €	9 000 €
Chambre de Métiers et de l'Artisanat (pour la plateforme d'initiatives locales)	20 000 €	20 000 €
Village by CA des Savoie	30 000 €	30 000 €
Solucir	1 000 €	1 000 €
Digital Savoie French Tech in The Alps	35 000 €	35 000 €
Tenerrdis	10 000 €	10 000 €
Outdoor Sport Valley (OSV)	10 000 €	10 000 €
Cluster Montagne	10 000 €	10 000 €
Le Tour du Monde au Manège	1 000 €	1 000 €
Total	133 000 €	133 000 €

Les crédits nécessaires au versement de ces subventions sont inscrits au budget primitif 2026.

- ✓ Vu les courriers de sollicitation des associations,
- ✓ Vu le budget 2026,

**Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Jimmy BAABAA et Thomas JAUSOIN ne prenant pas part au vote,**

Article 1 : Approuve le versement de subventions aux associations et structures à caractère économique selon la répartition ci-dessus.

Article 2 : Précise que le versement de ces subventions s'effectuera, si nécessaire, sur la base d'une convention de partenariat avec les associations ou structures bénéficiaires.

Article 3 : Autorise le président ou son représentant à signer les actes à intervenir.

Fait à Le Bourget-du-Lac,
Le 24 juin 2026


Luc BERTHOUD
Président